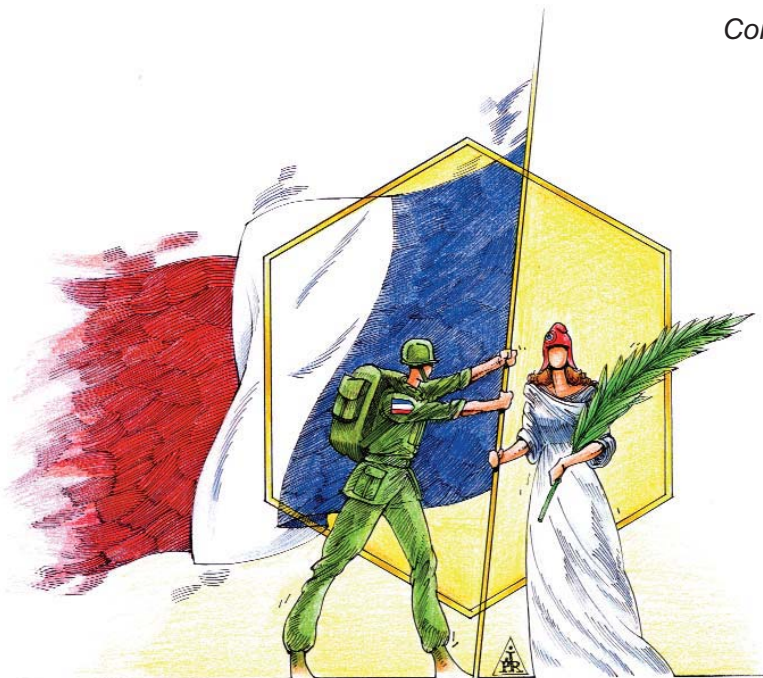


2010 Le Grand Orient de France

Colloque Public "Armée-Nation" Citoyenneté et esprit de défense aujourd'hui



« Ce sont les Hommes et non les pierres qui font
la Force des remparts protecteurs des Cités »

Platon

Calendrier

17 février 2010 de 19h à 22h

dans le Salon d'Honneur
de la Mairie de METZ

Contact organisateur

Luc GUILBERT
Conseiller de l'Ordre, Coordinateur du Colloque
06 78 74 99 30

Pierre LAMBICCHI
Grand Maître du Grand Orient de France

Hervé QUINQUIS
Grand Secrétaire aux Affaires Intérieures

Jean-Pierre WEISSELBERG
*Grand Officier délégué en charge de la Laïcité,
de la Citoyenneté et de l'Immigration*

Gabriel LEMAIRE
*Conseiller de l'Ordre - Délégué Régional C.A.A.L et Loges
d'Allemagne*

Jacques SIMA
*Conseiller de l'Ordre de la région C.A.A.L.
et Loges d'Allemagne*

Luc GUILBERT
*Conseiller de l'Ordre - Coordinateur du Colloque
"Armée-Nation"*

et les membres du Conseil de l'Ordre

Vous Invitent au Colloque

"Armée-Nation" sur le thème :

**« Citoyenneté
et esprit de défense aujourd'hui »**

Avec la participation de :

Sophie JOISSAINS - Sénatrice

« Citoyenneté, esprit de Défense et service civique »

**Philippe GUGLIELMI - Ancien Grand Maître du GODF et
Officier en retraite**

« Les valeurs du GODF et l'esprit de défense »

Jacques SONNET

- Président de l'Association Civisme Défense Armée Nation
« Pourquoi et comment concevoir l'esprit de défense
aujourd'hui dans la société civile ?

Modérateur : Gilbert MEYER, Journaliste

Le Grand Orient de France 2010

Communiqué de synthèse

Colloque « Armée-Nation » DEBATTRE avec le GRAND ORIENT de FRANCE ESPRIT de DEFENSE et CITOYENNETE

Depuis la professionnalisation de l'Armée et la suspension de la conscription, les liens qui existaient entre la Nation et l'Armée semblent être rompus. Le service national, véritable mythe républicain et du lien « Armée-Nation » était une école de la citoyenneté et du devoir républicain. Il était le lieu de brassage social et culturel et de transmission des valeurs de la République.

Les évolutions technologiques, l'acquisition de nouveaux savoirs technologiques imposaient probablement cette professionnalisation. Les nouvelles missions dévolues à l'Armée déléguées à des militaires professionnelles, dont les compétences sont reconnues, écartent désormais le citoyen de son Armée puisqu'il n'est plus appelé à servir « *sous les drapeaux* ».

Dans une société dominée par la satisfaction des besoins immédiats, par l'individualisme et dans laquelle l'individu évite de prendre ses responsabilités, **les Francs-maçons du Grand Orient de France** s'interrogent sur les effets de la professionnalisation de l'Armée et sur le sens à donner aujourd'hui à l'esprit de défense.

Fidèle à ses objectifs philosophiques et sociétaux sur les évolutions de la société et sur les valeurs de la République, le **Grand Maître et le Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France** entendent donner une grande place à la réflexion sur les relations entre la Nation et son Armée, sur la relation entre la défense et les devoirs du citoyen, sur la prise de conscience de l'intérêt à agir ensemble et à se mobiliser pour défendre des valeurs.

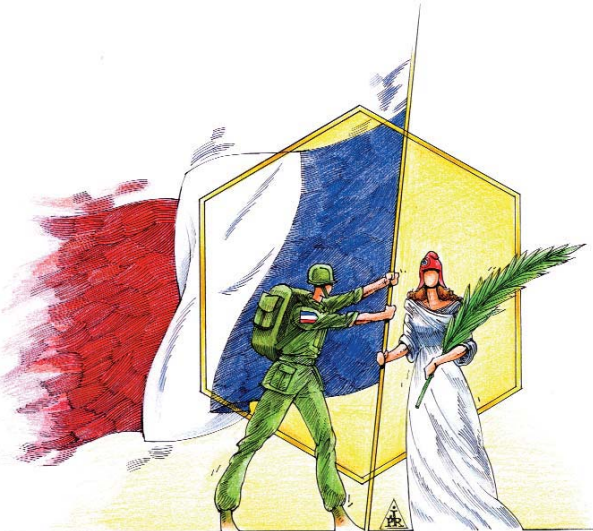
A cet effet, un colloque « *Armée-Nation* » est organisé par le **Grand Orient de France**, le **17 février 2010 de 19 h à 22 h en mairie de METZ** sur le thème : « Citoyenneté et esprit de défense aujourd'hui », au cours duquel interviendront **Sophie JOISSAINS, Sénateur des Bouches du Rhône**, qui abordera « *Citoyenneté, esprit de défense et service civique* », **Philippe GUGLIELMI, ancien Grand Maître du Grand Orient de France et officier en retraite**, traitera des « *Valeurs du Grand Orient de France et l'esprit de défense* » et **Jacques SONNET, Président de l'association « Civisme Défense Armée Nation »** invitera l'assistance à réfléchir sur « *Pourquoi et comment concevoir l'esprit de défense aujourd'hui dans la société civile* ». **Pierre LAMBICCHI, Grand Maître et Président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France** clôturera les débats.

L'objectif de ce colloque est d'éveiller la conscience des Femmes et des Hommes pour qu'ils réapprennent à se sentir membre d'une communauté, dont les fondements sont la citoyenneté et la Laïcité, de les éclairer sur le concept de l'esprit de défense, contre qui, pour quoi ? Les Armées sont-elles celles de la République ou de la France ? Quelles sont les valeurs défendues aujourd'hui par le soldat professionnel qui peut-être d'opinions politiques et de croyances différentes ? Les armées sont-elles toujours le creuset des valeurs républicaines malgré la suspension de service national ? Telles sont les questions auxquelles les intervenants tenteront de répondre en échangeant avec l'assistance.

2010 Le Grand Orient de France

Colloque Public "Armée-Nation" Citoyenneté et esprit de défense aujourd'hui

Fiche 1 : Le Contexte



Le contexte

En 1997, le Président de la République, **Jacques CHIRAC**, suspend la conscription et « *ipso facto* » le service militaire obligatoire. Il prend la décision de professionnaliser les Armées. Dans le contexte de l'époque, il faut bien admettre que le service national était inadapté. Les exemptions étaient légions et ont amplifié les inégalités entre les jeunes. Néanmoins, il faut convenir aussi que les évolutions technologiques, l'informatisation des armements, l'acquisition de nouveaux savoirs techniques imposaient cette professionnalisation des Armées. Mais aussi, une évolution dans les missions dévolues à l'armée. En effet, le risque d'un conflit majeur en Europe avait disparu avec la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide. Mais la paix est fragile et d'autres conflits peuvent survenir : interethniques et religieux tant en Europe que dans le monde.

Le service militaire avait quelques qualités, outre le fait d'apprendre les règles de vie en collectivité, il favorisait l'intégration, il permettait à de nombreux jeunes d'en rencontrer d'autres différents de par leur origine et leur culture. Il était un lieu de brassage social et culturel, de cohésion et de transmission des valeurs de la République. Durant cette période de leur vie, les jeunes étaient réunis sur le socle du patriotisme et du civisme. De surcroît, une génération entière était évaluée par les bilans du niveau d'études et sanitaire. Le service militaire, véritable mythe républicain et du lien « Armée-Nation », était l'école de la citoyenneté et du devoir républicain.

Les liens qui existaient entre la Nation et l'Armée semblent être rompus avec la suspension de la conscription et la professionnalisation des armées. Avec la professionnalisation de l'Armée, la solidarité avec la Nation existe-t-elle encore ? Les missions de défense déléguées à des militaires professionnels, dont les compétences sont reconnues, écartent les citoyens de celles-ci puisqu'ils ne sont plus appelés à servir « **sous les drapeaux** ». Cela ne favoriserait-t-il pas l'érosion de l'esprit de défense et des valeurs de la République ?

L'esprit de défense est une vieille notion qui recouvrait le sentiment patriotique. L'esprit de défense est partie intégrante d'une éducation à la citoyenneté, à des valeurs à transmettre, d'une appartenance à une communauté. L'esprit de défense, c'est vouloir vivre ensemble, il impose un devoir de défense.

Selon l'article 1er de l'Ordonnance du 7 janvier 1959, « **...la défense est globale, elle doit s'exercer dans tous les domaines de l'activité du pays, à l'intérieur comme à l'extérieur, contre toutes les formes de menaces susceptibles de mettre en péril la survie de la Nation en tant qu'entité maîtresse de son destin** ». Cela signifie que la défense est militaire, civile et économique.

De nouvelles menaces pèsent sur la sécurité de la France et des Français : le terrorisme, les violences urbaines, le blanchiment d'argent sale, la menace informatique, l'immigration clandestine, la perte de valeurs patriotiques, l'organisation internationale de la criminalité.

Dans ce contexte, les Francs-maçons du GODF s'interrogent sur les effets de la professionnalisation de l'Armée : de ce fait, participe-t-elle ou non, au déclin, à l'indifférence à l'esprit de défense, à la déliquescence des valeurs de la République, du civisme, etc... Dans une société dominée par la satisfaction du besoin immédiat, par l'individualisme, l'égoïsme et dans laquelle l'individu évite de prendre ses responsabilités, quel est le sens à donner à l'esprit de défense.

Calendrier

17 février 2010 de 19h à 22h

dans le Salon d'Honneur
de la Mairie de METZ

Contact organisateur

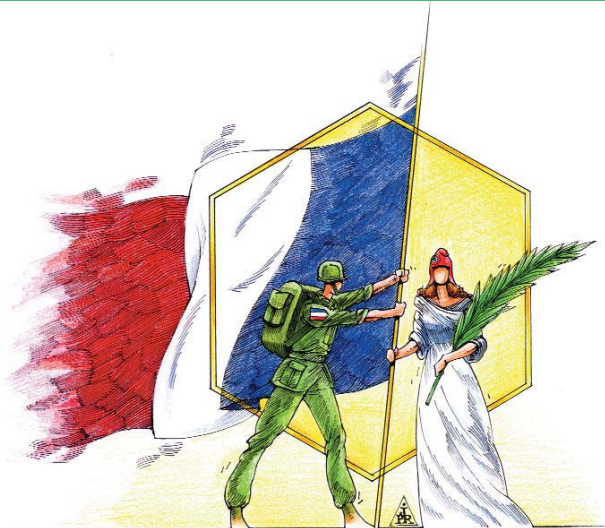
Luc GUILBERT

Conseiller de l'Ordre, Coordinateur du Colloque
06 78 74 99 30

2010 Le Grand Orient de France

Colloque Public "Armée-Nation" Citoyenneté et esprit de défense aujourd'hui

Fiche 2 : Le Thème



« Ce sont les Hommes et non les pierres qui font
la Force des remparts protecteurs des Cités »

Platon

Calendrier

17 février 2010 de 19h à 22h

dans le Salon d'Honneur
de la Mairie de METZ

Le Thème

Ce premier événement en province entre dans les objectifs du Conseil de l'Ordre d'aborder la problématique de la citoyenneté à travers l'esprit de défense

Sous la forme d'une cérémonie civile, le colloque sera précédée d'une **cérémonie de dépôt de gerbe par le GODF** en présence des autorités militaires et civiles locales au monument aux morts de Metz vers 17h30 afin d'honorer les morts pour la France.

Le thème proposé est :

« Citoyenneté et esprit de défense aujourd'hui »

Au cours de ce colloque, quatre intervenants seront invités à débattre **pendant quinze minutes** chacun autour d'une table ronde avec pour modérateur **Gilbert Mayer**, journaliste sur la problématique retenue :

→ « **Les valeurs du GODF et l'esprit de défense** »,
par Philippe GUGLIELMI au titre du GODF, ancien grand-maître et officier en retraite.

→ « **Pourquoi et comment concevoir l'esprit de défense aujourd'hui dans la société civile ?** »
par Jacques SONNET, Président de Civisme Défense Armées Nation

→ « **Citoyenneté, esprit de défense et service civique** »,
par Sophie JOISSAINS Sénateur des Bouches-du-Rhône (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

→ **Clôture par Pierre LAMBICCHI**, Grand Maître du Grand-Orient de France, Président du Conseil de l'Ordre

Contact organisateur

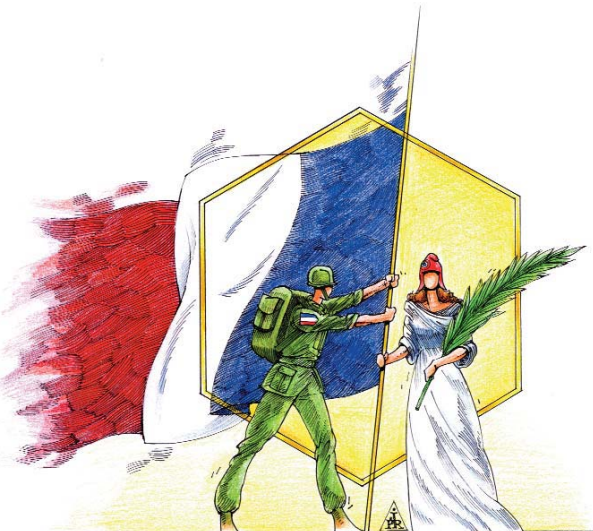
Luc GUILBERT
Conseiller de l'Ordre, Coordinateur du Colloque
06 78 74 99 30

Le Grand Orient de France 2010

Colloque Public

"Armée-Nation" Citoyenneté et esprit de défense aujourd'hui

Fiche 3 : Objectifs du Colloque



Objectifs du colloque pour le Grand Orient de France

Dans une époque troublée où le débat sur l'identité nationale s'élève avec force, où le délitement des relations sociales bouscule les repères traditionnels de nos sociétés soumises à une mondialisation incontrôlée, où les tensions entre les Etats et les peuples apparaissent de plus en plus conflictuelles, enfin où la France dispose à nouveau pour la première fois depuis 1870 d'une armée professionnelle engagée dans des opérations extérieures de plus en plus violentes mais loin du territoire national, le Grand Orient de France a souhaité renouveler sa réflexion sur les liens entre l'Armée et la Nation.

Cette problématique du lien « Armée - Nation » a été initiée lors de la réflexion du GODF sur la citoyenneté qui a fait l'objet d'Assises le 21 mars 2009. Elle s'appuyait sur un rapport des Loges qui précisait : « *La citoyenneté et le sentiment d'appartenance à une collectivité vont de pair avec une société qui avance sans laissés-pour-compte : la désagrégation sociale conduit à l'enfermement communautariste. Cependant, les questions économiques ou sociales ne peuvent pas justifier le refus d'adhérer à la citoyenneté et à ses exigences. Enfin, l'engagement individuel sous toutes ses formes y compris celle de la défense du pays, assure cette adhésion citoyenne au projet commun* ».

Le GODF ne s'est jamais désintéressé des questions de défense et de sécurité comme en témoignent ces militaires francs-maçons qui ont servi la France et les Français depuis plus de trois siècles par les armes que ce soit pour sa gloire ou pour sa défense : le général La Fayette, presque tous les maréchaux de Napoléon 1er, beaucoup de ses généraux et des amiraux, sous le second empire les maréchaux Bugeaud et Magnan celui-ci qui a été grand maître du GODF, sous la IIIe République, le maréchal Joffre vainqueur de la Marne, d'autres beaucoup plus modestes au sein des loges militaires présentes dans de nombreuses unités militaires. Aujourd'hui encore la communauté de défense qu'elle soit composée de militaires en activité, de réservistes, de citoyens intéressés et investis dans les relations entre la Nation et son armée comprend de nombreux francs-maçons, hommes et femmes, au service de la Cité.

→ En effet, esprit de défense et citoyenneté ne peuvent être dissociés sans conséquences graves sur le contrat social.

o L'esprit de défense a vocation à défendre nos idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité. Il en assure la pérennité dans le temps et le cas échéant les défend par une force légitime.

o La citoyenneté exprime un engagement individuel à défendre ces valeurs unificatrices au service des intérêts de la France et de la communauté qu'elle constitue. Sans limiter la citoyenneté à l'esprit de défense, celui-ci en constitue une dimension qui lui donne les capacités morales et physiques à résister à toutes les menaces sur ces principes fondamentaux.

En effet, que ce soit à titre permanent ou en à titre exceptionnel, des femmes, des hommes ne peuvent pas engager leur vie, ou être engagés, pour une communauté nationale sans de fortes convictions et ces valeurs y contribuent. L'engagement militaire total de nos soldats ne peut se concevoir que dans cette perspective.

Calendrier

17 février 2010 de 19h à 22h

dans le Salon d'Honneur
de la Mairie de METZ

Contact organisateur

Luc GUILBERT
Conseiller de l'Ordre, Coordinateur du Colloque
06 78 74 99 30

2010 Le Grand Orient de France

L'esprit de défense pose aussi la question de la représentativité des armées comme modèle des valeurs de la République et de l'engagement collectif. Les armées sont-elles ou sont-elles redevenues une des formes du « vivre ensemble » et du « s'engager ensemble » de la communauté nationale, l'expression d'un engagement collectif réel, total et désintéressé au service des autres, où l'image de la France dans toutes ses individualités au service d'une même cause peut être l'expression d'une nation fière de ses enfants et des valeurs qu'ils défendent au nom de tous ?

Fidèle à ses objectifs philosophiques et sociétaux sur les évolutions de la société et sur les valeurs de la République, le GODF entend donner une grande place à la réflexion sur les relations entre la Nation et son Armée, sur la relation entre la défense et les devoirs du citoyen, sur la prise de conscience de l'intérêt à agir ensemble et à se mobiliser pour défendre des valeurs.

Il convient d'éveiller la conscience des Femmes et des Hommes pour qu'il réapprenne à se sentir membre d'une communauté, dont les fondements sont la citoyenneté et la Laïcité, de les éclairer sur le concept de l'esprit de défense, contre qui, pour quoi ? Les Armées sont-elles celles de la République ou de la France ? Quelles sont les valeurs défendues aujourd'hui par le soldat professionnel qui peut-être d'opinions politiques et de croyances différentes ? Les armées sont-elles toujours le creuset des valeurs républicaines malgré la suspension du service national ? Enfin, comment les Francs-maçons conçoivent-ils l'esprit de défense en France. Peut-on être Franc-maçon et militaire aujourd'hui ?

Réfléchir ensemble et tenter de trouver des réponses à ce questionnement, tels sont les objectifs de ce colloque.



Le Grand Orient de France 2010

Colloque Public

"Armée-Nation" Citoyenneté et esprit de défense aujourd'hui

Fiche 4 : Les Dix questions du Grand Maître



Les Dix questions du Grand Orient de France sur l'Esprit de défense et la Citoyenneté

1. Un esprit de défense contre qui, pour quoi ?
2. Que peut-il signifier pour une communauté nationale sans service militaire unificateur ?
3. Quelle place faut-il ou peut-on donner aujourd'hui à l'esprit de défense en France, en Europe ?
4. Une armée au service de la République, de la Nation, de la communauté nationale, de la France, de l'Europe : comment concilier aujourd'hui le concept de citoyenneté et celui de l'esprit de défense ?
5. Hormis la sécurité extérieure, que peuvent apporter les armées à la communauté nationale dans le développement de la citoyenneté ?
6. Comment les francs-maçons aujourd'hui conçoivent-ils aujourd'hui l'esprit de défense en France ? peut-on être franc-maçon et militaire aujourd'hui ?
7. La défense de son pays ne se fait plus aux frontières de la France ou de l'Europe mais loin de ses frontières. Plusieurs questions se posent alors : défendre son pays par les armes contribue-t-il à l'esprit de défense ? Le citoyen en armes est-il devenu un vestige du passé que l'on ne retrouve plus que dans l'engagement des réservistes, des anciens combattants ou dans la nostalgie du passé ?
8. La spécificité militaire existe-t-elle dans une société privilégiant l'individu, où la mort est refusée ? La notion de sacrifice en acceptant de donner sa vie ou d'être blessé pour la France dans un pays lointain a-t-elle encore du sens ?
9. Quelle place donnée aux libertés individuelles face à l'engagement librement consenti du soldat ? Un soldat professionnel peut-il refuser d'aller servir dans une opération extérieure par exemple pour des questions religieuses ou politiques ?
10. Les armées sont-elles celles de la République ou celles de la France ? Quelles sont les valeurs défendues aujourd'hui par ce soldat professionnel qui peut aussi être de différentes opinions politiques, de différentes croyances, franc-maçon même, homme ou femme ? Sont-elles toujours le creuset des valeurs républicaines alors que le service militaire a été suspendu contribuant en partie et malgré son inégalité constatée, à affaiblir le lien entre les jeunes Français et le concept de nation ?

Calendrier

17 février 2010 de 19h à 22h

dans le Salon d'Honneur
de la Mairie de METZ

Contact organisateur

Luc GUILBERT

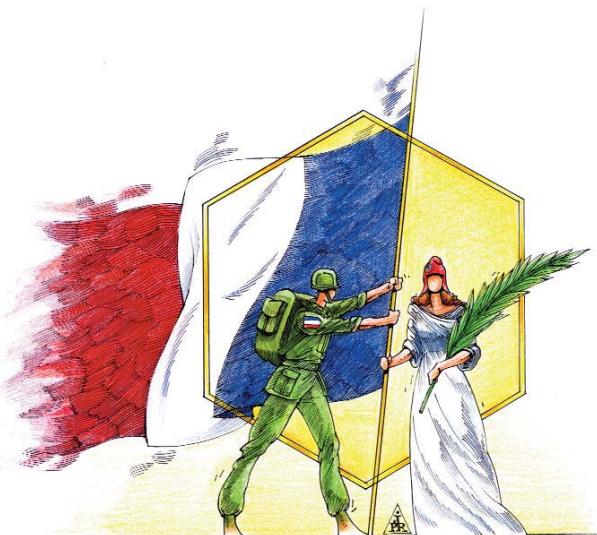
Conseiller de l'Ordre, Coordinateur du Colloque
06 78 74 99 30

2010 Le Grand Orient de France

Colloque Public

"Armée-Nation" Citoyenneté et esprit de défense aujourd'hui

Fiche 5 : Le CIDAN



Calendrier

17 février 2010 de 19h à 22h

dans le Salon d'Honneur
de la Mairie de METZ

Contact organisateur

Luc GUILBERT
Conseiller de l'Ordre, Coordinateur du Colloque
06 78 74 99 30

Le CIDAN (Civisme Défense Armée nation)

CiDAN Caserne d'Artois – BSN
9 rue Edouard Lefebvre – 78 000 Versailles
Tél : 01.30.97.53.30 (33) Fax : 01.30.97.53.33
Courriel : cidan@free.fr web : www.cidan.org

CiDAN (<http://www.cidan.org>) est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, qui accueille toute personne, quelles que soient ses opinions, croyances, origines sociales et professionnelles, intéressée par les questions de :

- Civisme et citoyenneté,
- Défense militaire mais aussi économique ou civile (patriotisme et intelligence économiques),
- Intégration dans la nation (« vouloir vivre ensemble »),
- Compatibilité entre patriotisme national et citoyenneté européenne ou mondiale

L'association a pour objectif de transmettre l'importance qu'il faut accorder à ces questions :

- aux enfants, aux jeunes et aux moins jeunes :
- au niveau régional, national, européen et mondial.

Dans une vision moderne du patriotisme et de l'Europe, l'Association « loi de 1901 » Civisme Défense Armée Nation (CiDAN), reconnue d'intérêt général, invite à promouvoir le dévouement envers la collectivité, ainsi que les liens entre la société civile et les armées.

Par ailleurs, des menaces nouvelles posent des problèmes inédits à la société française. CiDAN s'attache à relever ces nouveaux défis par des réponses adaptées. Elle soutient la mise en œuvre d'une politique de défense forte, adaptée aux enjeux nationaux, européens et mondiaux.

CiDAN défend par ailleurs des valeurs qui conduisent des citoyens, conscients de leurs droits mais aussi de leurs devoirs, à adopter un comportement civique porteur d'un bien commun. L'association veut montrer aussi une image positive des entreprises, fondations, associations et organismes divers contribuant à la cohésion nationale et au « vouloir vivre ensemble » en France.

Enfin, CiDAN fait la promotion d'une prise de conscience, par les opinions publiques des pays de l'Union européenne, d'un besoin commun de civisme, de sécurité et de défense. Cette prise de « **Conscience européenne de sécurité et de défense** », volet humain de la PESD, doit conduire à la réalisation d'une Europe disposant de capacités militaires et civiles adaptées à ses ambitions, capacités reposant sur des coopérations, partages, mutualisations, ainsi que sur des équipements communs et sur une base industrielle et technologique performante